



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 14 janvier 2003

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Président, chers collègues,

Comme à chaque fois lorsque ce ne sont pas vos amis qui sont au gouvernement, les orientations budgétaires que vous nous présentez aujourd'hui, s'apparentent plus à un discours politique anti-gouvernemental qu'à une volonté de favoriser le débat sur les choix que vous comptez prendre cette année.

C'est vrai en tout cas pour la première partie de ce rapport et le manque d'originalité de vos propos identiques depuis tant d'années finit presque par nous faire sourire.

Ainsi en page 3 et 4, le gouvernement actuel inspiré par le très méchant libéralisme semble être à l'origine d'une situation économique qui se dégrade mais les chiffres du chômage les plus récents que vous nous communiquez remontent à la période de juin 2001 à juin 2002, or à cette période la droite n'était pas encore au gouvernement.

Vous refusez par ailleurs la mise en concurrence des territoires, des régions, des communes, des quartiers. Mais vos camarades communistes et vous-même, Monsieur le Président, sembliez pourtant avoir, ces derniers temps, abandonné les concepts de lutte des classes. Et les vieux démons reviennent puisque vous n'hésitez pas à nous accuser d'organiser la " la concurrence entre les collectivités" à propos de la décentralisation !

En page 3 encore, vous écrivez que le Gouvernement fait prévaloir les logiques des marchés financiers sur les besoins humains. Mais l'Etat ne peut pas tout planifier, tout régenter ! Qui a le plus privatisé, la gauche ou la droite ? De la page 3 à la page 10 j'ai compté au moins 20 fois le terme Etat dans le texte. Cet Etat, certes nécessaire, doit pouvoir organiser les moyens pour financer nos projets. En aucun cas, il ne doit être le grand ordonnateur que vous semblez tant regretter.

Vous parlez en page 5 de l'Annexe 1 de la possible transformation du RMI en RMA (Revenu Minimum d'Activité) qui, selon vous, est un risque majeur d'activité sous rémunérée, écartée de tous les droits liés au travail ; mais qu'en est-il des emplois jeunes, et notamment ceux de l'Education Nationale pour lesquels le gouvernement précédent n'avait pas cotisé ?

Je comprends, à la lecture du rapport, que nous ne pourrions pas passer à côté d'une augmentation de la fiscalité. Mais les choix que vous faites sont-

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





ils ceux que la population attend ?

Est-il logique de dépenser autant d'argent pour des activités culturelles comme Africolor qui, contrairement à ce que vous affirmez, ne bénéficient pas à toute la population Séquano-Dyonisienne ?

Lors d'une récente réunion à la Direction des Collèges, j'ai compris que vous alliez engager, en 2003, dans l'ensemble des collèges du département, une étude sur l'adéquation entre leur taille et le nombre d'élèves accueillis. Cette étude permettrait, en fonction des nouvelles normes pédagogiques, de conclure à la nécessité ou non d'adapter les locaux. Il sera sans doute parfois nécessaire de les agrandir, et je pense bien évidemment au collège Jean Moulin de Neuilly-Plaisance.

Bien que vous ne précisiez rien à ce sujet dans votre rapport, j'espère que cette étude sera bien inscrite dans le prochain budget et menée à terme.

En ce qui concerne le projet de parc intercommunal du Plateau d'Avron, pouvons-nous espérer une action commune afin de décider la société Lafarge à vendre ses terrains à un prix correspondant à la réalité du marché. Là encore j'espère avoir une réponse dans le cadre du prochain budget.

Il me reste à dire que ces orientations budgétaires comptent certains éléments positifs, comme par exemple votre souhait, affiché p.12, de soutenir les développements des modes d'accueil de la petite enfance et en particulier les projets de création des structures d'accueil. Vous savez à quel point cette démarche est nécessaire dans notre département, comme vous l'a souvent dit mon prédécesseur dans cette assemblée : Christian Demuynck. A ce titre, je fonde beaucoup d'espoir pour que dans le prochain budget soit enfin concrétisé le schéma d'une coopération constructive pour l'accueil des petits enfants de Neuilly-Plaisance et de toutes les communes de l'ex Seine-et-Oise.

Et pour conclure, je tiens à faire une remarque en ce qui concerne la forme de ce rapport qui s'étoffe d'année en année de tableaux, de graphiques comparatifs etc...C'est ainsi que cette année, nous apprenons beaucoup de choses sur la situation budgétaire des trois départements de la petite couronne depuis le début des années 80. A lire ces graphiques et dans un contexte de plus en plus difficile, le département de la Seine-Saint-Denis aurait géré parfaitement une irrésistible augmentation des dépenses conjuguée à un irrésistible rétrécissement des recettes.

Mais la situation n'est pas aussi limpide. En effet, nous ne pouvons que constater avec vous l'irrésistible augmentation des dépenses sociales qui pèsent de plus en plus dans notre budget (et l'APA n'a rien arrangé dans ce domaine).

Mais nous contestons en revanche fermement l'affectation de vos dépenses qui ne correspondent pas aux véritables besoins des séquano-dyonisiens.

Monsieur le Président, chers collègues, je vous remercie.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

